

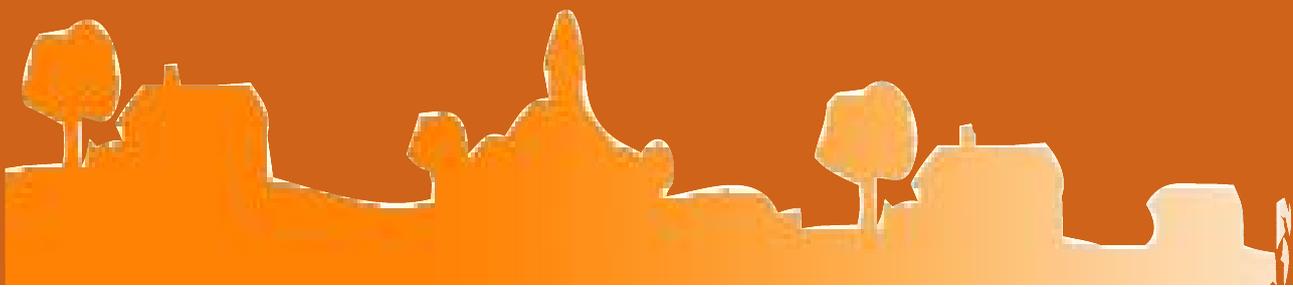
TURNY >> Notre commune

BULLETIN MUNICIPAL

N°26 - Juillet 2018



**GRAVEZ VOTRE TUILE !
RENOVATION TOITURE EGLISE SAINT MAMMES**





**La commune recherche
un sapin pour illuminer la place
de la Mairie au moment des
fêtes de fin d'année.**

*Si vous avez un grand sapin que
vous souhaitez faire couper...
Pensez à nous !*

Adressez-vous à la Mairie.

Ces horaires peuvent être modifiés en périodes de vacances

MAIRIE

Lundi 9h à 12h
Mardi 14h à 17h
Mercredi 9h à 12h
Jeudi 14h à 17h
Vendredi 9h à 12h
Samedi 10h à 12h

AGENCE POSTALE

Lundi 9h30 à 12h
Mardi 9h30 à 12h
Jeudi 9h30 à 12h
Vendredi 9h30 à 12h
Samedi 10h à 12h

BIBLIOTHEQUE

Lundi 16h30 à 17h30
Mardi 13h30 à 17h30
Mercredi 14h à 17h
Jeudi 16h30 à 17h30

Mairie 03 86 35 10 99

Les marches accompagnées du lundi

LES BOUCLES DE L'OT

Chaussures adaptées et bouteille d'eau
sont vivement conseillées pour ces parcours
de 10 km (arrivées en cas de fortes pluies).

16 avril : Ormoy | 14 mai : Seignelay
11 juin : Baully*
3 septembre :
Brievon / Armingon
RDV / place de la mairie
10h - 26€ / pers

Veine de l'année au retour
03 86 35 10 99 - 03 86 35 10 99

BALADE & VOUS

Balade compliée : Josselin et Marie-
Claude entraînent vos chiens et
gens du coin à la (re) découverte
de Saint-Florentin (5 km).
23 juillet et 20 août
RDV à l'Office de Tourisme - 17h -
26€ / pers - Veine de l'année au retour

L'Office de Tourisme présente

Oh les Beaux Jours !

Toutes les animations de l'été 2018
entre Serein et Amance

Les apéros du vendredi

BISTROTS NOMADES

6 villages - 6 animations
6 troquets d'animation des 19 heures
20 juillet : Percey | 27 juillet : Ormoy
3 août : Julgès | 10 août : Chamilly / Yonne
17 août : Vergigny | 24 août : Chevilly
Tous publics - Accès libre au concert
Restauration par les associations
et par les producteurs du village

Visites guidées... ou pas !

TOUCHES D'HISTOIRE

21 juin > 9 septembre. Blodie vous guide...
"L'air du 10^{ème} siècle" (à la croisée de l'église):
• le samedi à 15h
• le jeudi et le dimanche à 15h et 17h
26€ / pers, demi-tarif pour les 12-16 ans,
gratuit pour les - de 12 ans -
"Le mystère des vitraux de Saint-Florentin"
• le samedi à 16h
• le jeudi et le dimanche à 16h et 18h
26€ / pers, demi-tarif pour les 12-16 ans,
gratuit pour les - de 12 ans -
"Peinture médiévale de la ville"
• le samedi à 17h
46€ / pers, gratuit pour les - de 12 ans -
Après le concert au retour.
L'église se est ouverte
• le jeudi de 15h à 20h
• le dimanche de 15h à 19h
• les autres jours récupérer le claf au Office
de Tourisme à ses horaires d'ouverture



Le mercredi en famille

MA LANGUE AU CHAT

Enigmes pour les enfants de 6 à 11 ans.
Les enfants accompagnés d'un adulte responsable
parcourent le village à la recherche d'indices
pour résoudre des énigmes.

11 juillet : Tuny
18 juillet : Héry
25 juillet : Brievon / Armingon
1^{er} août : Mont-Saint-Sulpice
8 août : Availles
22 août : Nenny-Sautour
29 août : Champlart
RDV dans l'église à partir de 14h30
(de 14h30 à 16h30)



Le jeudi, c'est flânerie

À PAS CONTÉS

Brisée de 24,6 km: remonter le temps dans
les villages. Les enfants sont les bienvenus. Chaussures
adaptées et bouteille d'eau sont vivement conseillées.
12 juillet : Vergigny | 19 juillet : Percey-en-Othe
26 juillet : Evon | 2 août : Seignelay
9 août : Germigny | 16 août : Beugnon
23 août : Beaumont | 30 août : Venizy
RDV / place de l'église à 10h - 26€ / pers
de 12-16 ans, gratuit pour les moins de 12 ans.
Collation comprise dans le circuit.



Gratuit



14 Grande Rue
89400 Saint-Florentin
Tél. 03 86 35 11 84
o.t.serein@orange.fr
serein.tourisme@orange.fr



Sommaire

Vie municipale.....	P4
Communauté de Communes ..	P13
Culture patrimoine.....	P14
Fêtes et cérémonies.....	P24
Aménagement-travaux.....	P26
Vie économique	P27
Vie associative.....	P28



Le mot du Maire

Cette année dès le printemps, l'été s'annonce chaud. Je ne vous parle pas de météo mais d'activité. Vous avez pu déjà participer au lancement des 500 ans et aux concerts qui ont eu lieu, mais aussi à la fête patronale, à la kermesse des écoles, au *Sentier des Arts*... En effet, 2018 est une année importante puisqu'outre nos festivités habituelles, c'est tout un festival qui se met en place autour des 500 ans de notre église. Concerts, conférences, balades et en point d'orgue les journées Renaissance des 25 et 26 août pour lesquelles de nombreux bénévoles de Turny et d'ailleurs s'activent depuis plus de 6 mois. Ajoutons à cela un concert du *Festival en Othe*, nos festivités du 14 juillet et voici un été de réjouissances bien complet à Turny.

Les manifestations autour des 500 ans n'ont pas qu'un but commémoratif mais sont aussi un moyen de mobiliser et de récolter des fonds pour la rénovation de l'église, à l'instar de la vente de tuiles personnalisées par l'Association des Amis du patrimoine. En effet, nous débutons un programme ambitieux mais coûteux pour la sauvegarde de l'église classée. Une première partie très urgente a été réalisée et, après étude et programmation, obligatoire par un architecte, les tranches de travaux ont été définies. Les montants sont vertigineux pour notre petite commune et l'appel aux dons et subventions est incontournable. Je remercie ici tous ceux qui œuvrent et donnent pour ce but honorable qu'est la sauvegarde de notre patrimoine.

L'an passé, nous avons eu l'opportunité d'acquérir une propriété enclavée autour de la salle des fêtes. Même si la destination de la maison n'est pas encore définie, nous avons mis à profit le terrain en agrandissant le parc de la salle des fêtes et profité de ces travaux pour aménager le parking (originellement terrain de tennis) puisqu'il a démontré son utilité.

Des travaux de voirie seront aussi réalisés par la commune et la CCSA. Cette année, par une nouvelle utilisation, il était nécessaire de rendre praticable la ruelle de la Charme et l'entrée du chemin de la Grande Commune. De son côté la CCSA poursuit les entretiens et rénovations de nos voies communales. Cette année le chemin du Grislar et l'allée du Château feront peau neuve. Nous aurons aussi quelques arasements de banquettes et recalibrages de fossés.

Les travaux du bâtiment de l'ex-maternelle se font attendre pour sécuriser le financement mais le dossier est en cours et nous espérons pouvoir débuter cet hiver.

Face aux contraintes environnementales, qui nous interdisent le désherbage chimique, nous avons fait le pari que Turny pouvait rester propre avec l'aide de tous. Nous vous avons donc demandé de désherber les trottoirs qui longent votre propriété. Certains ont tenu ce défi avec conscience et rigueur et je les remercie vivement, d'autres laissent leurs devantures et donc leur environnement proche à l'état d'abandon et c'est regrettable. Je compte sur chacun de vous pour comprendre et vous incite à tenir propre notre village.

Nous travaillons quotidiennement pour rendre Turny plus propre et plus attractif. Se sentir bien chez soi et dans son village, être fier du lieu où l'on a choisi de vivre est une satisfaction qui rend la vie agréable. Elle donne envie d'habiter Turny et de le partager, de le faire vivre.

Prenez soin de vous, de ceux et de celles qui vous entourent. Bon été à toutes et tous.

Stéphane Gallois

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE TURNY

N°26 Juillet 2018

Directeur de la publication
Stéphane Gallois

Comité de rédaction
Commission Communication
Responsable J.Claude Chevalier
Cathy Colin - Stéphane Gallois
Daniel Berchery - Vivaine Chaussin

Réalisation
Cathy Colin
Laurette Cerveau

Photos
Mairie de Turny
Associations

Impression
Mairie de Turny
I.S.S.N. 3/P/01

Adressez vos contributions à :
bim@turny.fr

Les délibérations du Conseil Municipal

L'intégralité des compte-rendus du Conseil Municipal est disponible à la Mairie et sur le site internet www.turny.fr

Conseil Municipal du 6 décembre 2017

Présents : Viviane Chaussin, Cathy Colin, Maryvonne Crochet-Gosso, Véronique Jorge, Daniel Berchery, Jean-Pierre Charonnat, Jean-Claude Chevalier, Jean-François Chollet, Jean-Charles Combaluzier, Jean-Marc Foucher, Stéphane Gallois, Jean-Marc Suinot.

1. AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF

Comme le conseil en a été informé lors de la réunion du 28 septembre 2017, le Maire a décidé d'engager des démarches auprès du Centre de Gestion pour augmenter le temps de travail de 5 heures hebdomadaires du poste d'adjoint administratif, passant donc de 21 H 30 à 26 H 30 complété par 8 H 30 à la bibliothèque, soit 35 heures au total.

Les missions supplémentaires envisagées sont la mise en place d'outils d'aide à la gestion administrative et technique, la rédaction de dossiers de subventions, le suivi de l'exécution des actions engagées, la suppléance du Maire et des adjoints pour certaines tâches administratives.

Le Comité Technique du Centre de Gestion s'est réuni le 17 octobre 2017 et a émis un avis favorable à cette augmentation du temps de travail qui prendra effet au 01/02/2018 (après que le Conseil ait délibéré, une publication doit être faite sur « AGIHR » pour déclarer la vacance du poste (obligatoire même si c'est l'agent en poste qui occupera le poste et un délai de 2 mois est nécessaire). Les horaires seront donc revus avec l'agent concerné avec effet pour le 01/02/2018.

(12 voix pour)

2. RIFSEEP

Le Comité Technique s'est réuni le 17 octobre et a émis un avis favorable concernant le projet de délibération qui leur a été soumis sur l'institution du Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel, sous réserve de préciser au titre des modulations les types d'absences.

Le Maire informe l'assemblée que ce régime indemnitaire vient en remplacement de l'IAT précédemment versée.

Le RIFSEEP comprend 2 parties :

l'IFSE

Indemnité de fonctions de sujétions et d'expertise

- niveau de responsabilité et d'expertise du poste
- prise en compte de l'expérience professionnelle (revue tous les 4 ans)

Le CIA complément indemnitaire annuel

- engagement professionnel de servir (revu tous les ans lié à l'entretien professionnel)

Les objectifs suivants sont à remplir :

- prendre en compte la place dans l'organigramme et reconnaître les spécificités de certains postes ;
- susciter l'engagement des collaborateurs ;
- favoriser la motivation et diminuer l'absentéisme ;
- fidéliser les agents dont le travail donne satisfaction ;
- inciter à la progression professionnelle.

Le RIFSEEP se substitue à l'ensemble des primes ou indemnités versées antérieurement, hormis celles pour lesquelles un maintien est explicitement prévu. L'IFSE est exclusive de toutes autres indemnités liées aux fonctions. Quant au CIA, celui-ci est exclusif de toutes autres indemnités liées à la manière de servir.

Le présent régime indemnitaire est attribué aux agents titulaires et contractuels, à savoir :

Les cadres d'emplois concernés par le RIFSEEP sont :

- Pour la filière administrative : adjoints administratifs
- Pour la filière sociale : ATSEM
- Pour la filière technique : adjoints techniques

L'IFSE est une indemnité liée au poste de chaque agent et à son expérience professionnelle qui n'est pas l'ancienneté.

La part fonctionnelle peut varier selon le niveau de responsabilités, le niveau d'expertise ou les sujétions auxquelles les agents sont confrontés dans l'exercice de leurs missions.

Chaque poste est situé au sein d'un groupe de fonctions selon les critères professionnels suivants :

Critère 1 : Fonctions d'encadrement, de coordination, de pilotage, de conception

- Responsabilité d'encadrement,
- Responsabilité de coordination,
- Suivi et pilotage des projets communaux,
- Ampleur du champ d'actions
- Elaboration du budget, gestion des marchés publics

Critère 2 : Technicité, expertise, qualifications au regard des indicateurs suivants :

- Connaissances
- Complexité du poste
- Autonomie
- Initiatives

>> Vie municipale

- Diversité des tâches
- Simultanéité des tâches

Critère 3 : Sujétions particulières ou exposition du poste au regard du critère qualifications particulières

- Confidentialité
- Relations internes
- Relations externes

L'IFSE est modulée en fonction de l'expérience professionnelle. Il est donc proposé de retenir les critères et modalités de modulation suivants :

- Elargissement des compétences
- Approfondissement savoirs/ connaissances pratiques
- Spécialisation

Les groupes de fonctions et montants maximums annuels sont fixés de la manière suivante (le montant de l'IFSE est proratisé en fonction du temps de travail) :

Le classement des agents dans les groupes de fonction est déterminé par la grille de cotation annexée.

Groupe de fonction	Fonctions concernées	Montant annuel maximal
Cadre B G1	Secrétaire de Mairie	1 500,00 €
Cadre B G2	Foste avec expertise ou encadrement	1 500,00 €
Cadre B G3	Autre poste Adjoint administratif	1 500,00 €
Cadre C G1	Foste avec expertise ou encadrement	1 500,00 €
Cadre C G2	Autre poste Adjoint technique	1 500,00 €

Le montant de l'IFSE fait l'objet d'un réexamen :

- en cas de changement de fonctions ou d'emploi ;
- en cas de changement de grade ou de cadre d'emplois à la suite d'une promotion, d'un avancement de grade ou de la nomination suite à la réussite d'un concours
- au moins tous les 4 ans en fonction de l'expérience acquise par l'agent.

L'IFSE est versée mensuellement.

Le CIA est versé en fonction de la manière de servir et de l'engagement professionnel de l'agent appréciés lors de l'entretien professionnel.

Vu la détermination des groupes relatifs au versement de l'IFSE les plafonds annuels du complément indemnitaire sont fixés comme suit :

Groupe de fonction	Fonctions concernées	Montant annuel maximal
Cadre B G1	Secrétaire de Mairie	1 000,00 €
Cadre B G2	Foste avec expertise ou encadrement	1 000,00 €
Cadre B G3	Autre poste Adjoint administratif	1 000,00 €
Cadre C G1	Foste avec expertise ou encadrement	1 000,00 €
Cadre C G2	Autre poste Adjoint technique	1 000,00 €

Le CIA est attribué individuellement en tenant compte des critères de l'entretien professionnel.

L'attribution individuelle est décidée par l'autorité territoriale et sera revue annuellement à partir des résultats des entretiens d'évaluation.

Le montant du CIA est proratisé en fonction du temps de travail et est versé semestriellement.

Les absences

En cas d'absence pour indisponibilité physique, l'IFSE et le CIA peuvent être suspendus en cas de congé de maladie ordinaire pour la durée des absences au-delà du 15^e jour dans l'année civile ainsi qu'en cas de grave maladie, de congé longue maladie ou de congé longue durée.

L'IFSE et le CIA sont maintenus en intégralité lors des congés annuels, congés de maternité, de paternité et d'adoption ainsi que lors des congés pour accident de service ou pour maladie professionnelle

Après avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité des présents (12 voix) :

- d'instaurer l'IFSE dans les conditions indiquées ci-dessus, avec un montant maximum annuel de 1 500 € par agent.

- d'instaurer le CIA dans les conditions indiquées ci-dessus, avec un montant maximum annuel de 1 000 € par agent.

- de décider que les primes et indemnités seront revalorisées automatiquement dans les limites fixées par les textes de référence.

- d'autoriser l'autorité territoriale à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre du RIFSEEP dans le respect des principes définis.

- de prévoir et d'inscrire au budget les crédits nécessaires au paiement de cette prime.

- que la présente délibération entre en vigueur après dépôt en Préfecture et annule et remplace toutes délibérations précédentes concernant le RIFSEEP.

3. DEMATERIALISATION DES DELIBERATIONS DEVIS COSOLUCE

Il s'agit du pack *Iconnect TDT* (+ flux Helios) qui permet de dématérialiser les délibérations.

- tarif abonnement annuel de 91,42 € HT
 - prestation mise en service à distance du pack 345 € HT
- Soit un total de 436.42 € HT (12 voix pour).

Il existe également un complément Iconnect pour l'interface Chorus. Dans l'immédiat aucune nécessité. A voir pour 2020.

4. TARIFS PERISCOLAIRES

Proposition de maintien des tarifs actuels pour la rentrée 2017-2018 soit : Garderie : 1 € la garderie

Cantine : 3 € le repas enfant et 3.38 € le repas adulte ou extérieur - stagiaires par exemple (12 voix pour).

5. SEJOUR SKI ELEVES CM2 5 AU 9 FEVRIER 2018

Le séjour se déroule en Haute Savoie à Morzine.

Le coût est de 400 €/élève. Proposition de répartition

Coop. scolaire	125 €
Famille	110 € (idem 2017)
Communes	165 € (idem 2016 et 2017)

>> Vie municipale

Actuellement 7 enfants de Turny sont concernés soit un total de 1 155,00 € (12 voix pour).

Plusieurs sorties sont prévues pour l'école maternelle : le 12 décembre, spectacle à Chailley, le 15 janvier cinéma à Auxerre, 12 mars au théâtre à Auxerre et le 14 mai au cinéma à Auxerre.

Chaque année un budget est attribué pour les sorties pédagogiques des écoles de Turny hors voyage de fin d'année. Il est attribué : 250 € pour la maternelle et 250 € pour la classe de primaire. L'intérêt pédagogique de ces sorties est souligné. Il est proposé d'allouer les mêmes sommes (12 voix pour).

7. ALARME SALLE DES FETES

Suite à la dernière visite de la commission de contrôle des ERP de la salle des fêtes quelques travaux sur les alarmes sont nécessaires : renvoi d'alarme dans la salle des associations + flash lumineux dans les toilettes.

2 devis ont été demandés :

Chanlin 735 € HT 882 € TTC

SPP 605 € HT 726 € TTC

La commission propose de retenir le devis SPP. (12 voix pour).

8. SECURITE INCENDIE ECOLE DE LA BRUMANCE

Afin de compléter la sécurité de l'école de la Brumance il est nécessaire d'acquérir 4 extincteurs, les plans d'évacuation, signalétiques et plans de regroupement.

Devis SPP 728.70 € HT 874.44 € TTC (12 voix pour)

9. AFFOUAGES 2017-2018

Proposition est faite de mettre en affouages les parcelles 32, 33 et 15 en houpriers au tarif de 6.00 € le stère.

Attribution des affouages avec les mêmes règles que l'an passé : signature d'une charte, résidant sur la commune depuis plus de 6 mois et Boulay (12 voix pour).

Bordure de la parcelle du lavoir du Fays

Cette parcelle qui borde la forêt est exploitée par l'EARL des Petits Ourseaux et est encombrée d'arbres qui gênent l'exploitation. Le locataire se propose de tailler cette bordure avec un prix de vente à 3 €/stère (12 voix pour).

10. AUTORISATION PERMIS DE CONSTRUIRE EX-ECOLE MATERNELLE

Le permis de construire pour la rénovation de l'ex-école maternelle est prêt à être déposé ce qui n'engage pas les travaux, mais une délibération est nécessaire. (11 voix pour, 1 abstention JP Charonnat)

11. MODERNISATION CLOCHES DE L'EGLISE

La sonnerie d'une cloche de l'église a besoin d'être modernisée.

Le devis de notre prestataire habituel Heur'tech Chomel s'élève à 882 € HT soit 1 058.40 € TTC (12 voix pour).

12. TRAVAUX AD AP

Dossier suivi par Jean-Claude Chevalier. Pour le programme 2017 d'accessibilité de l'école il reste la porte qui donne dans la cour et le tapis d'entrée à mettre aux normes.

Au niveau du cabinet médical, il est nécessaire d'installer une rampe aux normes. Les deux marches existantes sont conservées mais il doit y être apporté quelques modifications pour qu'elles soient mises aux normes (peinture de ces 2 marches...).

2 devis ont été demandés.

Ramillon 2 168.70 € HT 2 598.84 € TTC

VAZ 4 728.39 € HT 5 674.07 € TTC

A ce devis, s'ajouteront des éléments de signalétique pour un montant estimé à 600 € HT.

Le devis de l'entreprise Ramillon est retenu ainsi que l'enveloppe pour la signalétique (12 voix pour).

Concernant la Mairie, l'accès handicapé peut être aménagé du côté de l'école. Pour ce faire quelques achats d'équipements sont nécessaires, pictogrammes + sonnette : 132.70 € HT + livraison. Une enveloppe de 200 € HT (12 voix pour).

13. TRAVAUX CABINET ESTHETIQUE SUBVENTION

Les travaux pour la mise aux normes ERP de l'appartement rez-de-chaussée du 9 Grande rue consistent en :
- Transformation en porte et élargissement de la fenêtre coté place pour en faire l'entrée, création d'une rampe PMR en extérieur.

- Installation de toilettes handicapés dans l'ex-cuisine,
- Elargissement et pose d'une porte isophonique entre ex-cuisine et cabinet d'esthétique, transformation de la

Etat civil

Naissances

★Diego OLIVEIRA né le 27 février 2018

Mariage

★ Emilie GUENOT et Cyrille ROY le 30 juin 2018

Décès

★Mme Monique LOUSTAU épouse VOIRIN
décédée le 13 février 2018

★M. Gérard ASSAYA décédé le 7 mars 2018

★Mme Yvonne MALBET veuve BLANC
décédée le 3 mars 2018

★M. Takashi MITSUI décédé le 3 juin 2018

>> Vie municipale

porte d'entrée en vitrine, installation d'un point lave-linge sèche-linge + point d'eau dans la chambre, création d'une marche pour accès à la douche, remise aux normes du tableau électrique, installation des éclairages de secours,

Malgré la demande de 3 devis un seul devis est parvenu en Mairie. Un débat s'instaure sur la démarche et les travaux. Le Maire décide d'ajourner le sujet dans l'attente de recevoir d'autres devis.

14. DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES

• Dans le budget il n'a pas été prévu les frais de dossiers et intérêts pour les lignes de trésorerie qui ont été contractées. Une décision modificative s'impose afin d'augmenter les crédits du chapitre 66 par les dépenses imprévues chapitre 22 (12 voix pour).

• Décision modificative budgétaire concernant les amortissements qui annule et remplace les délibérations de décision modificative n° 2017-064 du 20/07/17 et 2017-079 du 28/09/17

12 voix pour :

. Soustraire de l'art. 1322 subvention région - 5 573 €

. Transférer au compte 2802 amortis. liés aux documents d'urbanisme + 5 573 €

. Soustraire de l'art.022 dépenses imprévues - 5 573 €

. Transférer à l'article 6811 amortissements + 5 573 €

Conseil Municipal du 28 mars 2018

Absente excusée : Véronique Jorge

Une minute de silence en hommage à Monsieur Gérard Assaya est respectée.

1. COMPTE DE GESTION 2017

Il s'agit du compte établi par la Perception.

Résultats de clôture 2016

• Section d'investissement	- 166 880.40 €
• Section de fonctionnement	<u>232 645.51 €</u>
TOTAL	65 765.11 €

Résultat de l'exercice 2017

• Section d'investissement	- 61 243.93 €
• Section de fonctionnement	<u>125 626.10 €</u>
TOTAL	64 382.17 €

Résultat de clôture 2017

• Section d'investissement	- 228 124.33 €
• Section de fonctionnement	<u>125 626.10 €</u>
TOTAL	- 102 498.23 €

(11 voix pour)

2. COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Il s'agit du compte établi par la commune sous la responsabilité du Maire. JC Chevalier est élu Président de séance et fait lecture des résultats du compte administratif.

Résultat de clôture 2016 - 166 880.40 €

Résultat de l'exercice 2017 64 382.17 €

Résultat de clôture 2017 - 102,498.23 €

Les chiffres sont identiques aux chiffres du Compte de Gestion. (10 voix pour)



	Investissement	Fonctionnement
Recettes	1 139 016.35 €	638 088.23 €
Dépenses	1 200 260.28 €	512 462.13 €
Résultat de l'exercice	- 61 243.93 €	+ 125 626.10 €
Résultat antérieur reporté	- 166 880.40 €	-
Soit résultat cumulé	- 228 124.33 €	+ 125 626.10 €
Restes à réaliser	Dépenses - 77 500.00 € Recettes + 215 578.00 € Soit + 138 078.00 €	
Résultat cumulé d'ensemble	Résultat cumulé - 228 124.33 € Reste à Réaliser + 138 078.00 € Soit - 90 046.33 € Résultat fonct. +125 626.10 € = + 35 579.77€	
Total affecté à l'art. 1068		90 046.33 €
Résultat après affectation		228 124.33 à mettre au compte 001 35 579.77 € à mettre au compte 002

3. AFFECTATION DU RESULTAT

Section d'investissement présente un déficit de - 228 124.33 € compte 001

Section de fonctionnement présente un excédent de + 125 626.10 € à répartir comme suit :

. Titre au 1068 de 90 046.33 € Article 1068 (Recettes)

. Excédent de fonctionnement à reprendre 35 579.77 € Article 002 (Recettes)

(10 voix pour)

>> Vie municipale

4. SUBVENTIONS

Montant prévu chaque année pour les associations agréées par le Conseil Municipal :

Association Sportive de Turny	280 €
Ensemble pour les Écoles de Turny	280 €
La Compagnie du Parapluie	280 €
Les Amis du Site et du Patrimoine	280 €
A Tous Points	280 €
Turny Pétanque	280 €
Cercle Généalogique	280 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Turny (subvention non sollicitée)	
Association des propriétaires de Turny (chasseurs) (subvention non sollicitée)	
Associations sans activité mais toujours agréées :	
Turny Danse (en sommeil)	280 €
Le Moto Club (dernier verst 2012)	280 €
Turny Sports et Loisirs (en sommeil)	280 €

Autres associations non communales :

ADMR	280 €
Les Après Midi de St-Flo	200 €
CIFA 2 enfants concernés	200 €

L'Office de Tourisme du Florentinois est de compétence communautaire et n'est donc plus subventionnée.

Associations de formations d'apprentis :

Le principe retenu de financement de ces associations est de verser pour les enfants habitant Turny et sur présentation du rapport moral et financier. Aujourd'hui seul le CIFA nous a adressé une demande.

D'autres demandes pourront nous être adressées au cours de l'année, il sera délibéré pour leur attribution. De même, il est possible de financer des créations d'associations nouvelles.

Ces sommes sont donc prévues au budget mais pas obligatoirement utilisées.

Total des subventions prévues au budget 2018 : 3 500 €. 11 voix pour l'attribution d'une subvention aux différentes associations ou organismes ci-dessus au montant indiqué, ainsi qu'aux organismes tels que le CIFA, CFA, etc. si des enfants de Turny y sont scolarisés. Toutes les subventions doivent être versées sur présentation du rapport moral et financier.

5. VOTE DES 4 TAXES

Le budget est établi sans augmentation des taux communaux de fiscalité directe (Pas d'augmentation depuis 2008). Proposition est faite de ne pas augmenter les taxes (11 voix pour), soit :

Taxe d'habitation	17,38 %
Taxe foncière (bâti)	12,64 %

Taxe foncière (non bâti) 46,97 %

CFE 21,25 %

Ces taxes ont généré une recette communale de 254 025 € en 2017.

A ce jour le montant des bases ne nous a pas été transmis par la DGFIP.

6. BUDGET 2018

L'ensemble a été étudié en Commission générale.

Pour une meilleure lisibilité les investissements ont été présentés par opération et ventilés pour le vote comme il se doit par article et chapitre. Le budget s'équilibre de la façon suivante :

Fonctionnement, dépenses et recettes 670 703 €
Investissement, dépenses et recettes 1 104 744,00 €

Fonctionnement

Dépenses

Chap. 011 : Charges à caractère général	195 900.00 €
Chap. 012 : Charges de personnel et frais assimilés	216 870.00 €
Chap. 014 : Atténuation de produits	47 000.00 €
Chap. 065 : Autres charges de gestion courante	94 030.86 €
Chap. 066 : Charges financières	13 350.00 €
Chap. 067 : Charges exceptionnelles	300.00 €
Chap. 022 : Dépenses imprévues	10 000.23 €
Dépenses d'ordre de fonctionnement	
Chap. 042 : Dotation aux amortissements	10 000.00 €
Chap. 023 : Virt à section investissement	83 251.91 €
TOTAL DEPENSES	670 703.00 €

Fonctionnement

Recettes

Chap. 002 : Excédent de fonctionnement reporté	35 579.77 €
Chap. 013 : Atténuations de charges	65 000.00 €
Chapitre 070 : Pdots des services, ventes diverses (gestion courante)	65 900,00 €
Chap. 073 : Impôts et taxes	299 720,00 €
Chap. 074 : Dotations, subventions et participations	168 000.00 €
Chap. 075 : Autres produits de gestion courante	35 500,00 €
Chap. 076 : Produits financiers	3.00 €
Chap. 077 : Produits exceptionnels	1 000,23 €
TOTAL RECETTES	670 703,00 €

>> Vie municipale

7. CONVENTION « ACTES » DEMATERIALISATION

Afin de pouvoir passer les actes (délibérations, arrêtés,...) en dématérialisation, le Maire doit signer une convention avec la Préfecture (11 voix pour).

8. PARTICIPATION FINANCIERE TRAVAUX SDEY

Comme prévu au programme pluriannuel envisagé, en 2018 est prévu le passage en éclairage public en leds à Linant et à Courchamp.

Remplacement de 48 luminaires et changement de l'armoire d'alimentation et de programmation.

Montant de l'opération :

27 291.21 € HT soit 32 749.45 € TTC

Part communale : 16 374.72 €

Part SDEY : 16 374.73 €

Soit 50 % du montant global. A noter que la part du SDEY est en baisse cette année.

11 voix pour autoriser le Maire à signer la convention avec le SDEY.

9. CONVENTION DE PARTENARIAT VITAVIE

Comme chaque année, une convention de partenariat avec VITAVIE nous est parvenue. Depuis de nombreuses années, la commune faisait appel à cette association. Toutefois, depuis quelques temps les tarifs ont fortement augmenté et la qualité des réalisations a fortement baissé. Le Maire propose de ne pas signer la convention et de ne plus faire appel à cette association (11 voix pour).

10. ACHAT PLAQUES DE RUE

Après un inventaire, il est nécessaire d'acquérir 11 plaques de rue et 34 plaques de numéro manquantes semblables à celles existantes.

3 devis ont été demandés.

- SIGNAUX GIROD 693 € HT soit 832 € TTC
- COMAT VALCO 696 € HT soit 835 € TTC
- NADIA SIGNALISATION 886 € HT soit 1 064 € TTC

Proposition est faite de profiter de la commande pour changer quelques panneaux de police et compléter les manquants. Devis Girod 701 € HT, 841.20 € TTC. (11 voix pour un montant arrondi à 1 800 € TTC).

11. CONVENTION DE MUTUALISATION DE LA POLICE MUNICIPALE

Pour pallier aux difficultés rencontrées dans l'exercice de pouvoir de police du Maire (chiens errants ou dangereux, problème de voisinage, dépôts sauvages, contrôles divers, urbanisme, vacations chambre funéraire, présence lors des manifestations...) il est proposé de mutualiser la police municipale de Saint-Florentin. 10 communes de notre territoire acceptent ce principe permettant l'embauche de 2 agents et leurs

équipements (voiture, uniforme, équipements,...) par la ville de Saint-Florentin. La commune pourrait adhérer pour un équivalent de 3 h/ semaine pour un montant annuel de 7 500 €, montant prévu au budget. Les principes de fonctionnement sont présentés. (11 voix pour)

12. PLANTATIONS BAS-TURNY

Pour compléter l'aménagement de sécurité de Bas-Turny, il a été décidé la mise en place de plantations : haie le long de la route, potelets et bandes réfléchissantes et création d'un massif à l'intersection de la route de la Tuilerie. Montant de l'opération : 868.88 € HT soit 970 € TTC. (11 voix pour)

13. ACHAT ASPIRATEUR

Pour pallier aux problèmes récurrents de qualité d'aspirateur, il est proposé d'acquérir du matériel semi-pro de marque Nilfsisk pour un montant de 424.24 € HT l'unité. 2 aspirateurs seront achetés.

14. ACHAT REMORQUE

La commune possède une remorque plateau (PTC 1000 kg) acquise pour le transport de la tondeuse mais qui n'a plus d'usage. Il était envisagé son remplacement pour une plus petite. Mais en vertu des contraintes engendrées par le PTC nécessaire par le poids de la tondeuse et l'absence de permis EB de l'employé communal, le projet est annulé.

15. VENTE REMORQUE

Il serait judicieux de vendre la remorque en notre possession et qui n'a plus d'utilité. Achat en 2002 pour 3 000 € environ. Estimation de vente à 1 500 €. Le Conseil Municipal doit établir les choix et les conditions de vente éventuelles.

16. FESTIVAL EN OTHE

Comme envisagé, la commune de Turny peut accueillir, cette année, un concert du Festival en Othe en alternance avec Chailley. Le coût est de 1 100 € + repas des artistes. Le festival aura lieu du 5 au 16 juillet 2018. Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour l'accueil d'un spectacle du Cabaret itinérant pour un montant de 1 100 €.

17. MOTION CONTRE LA FERMETURE DES URGENCES DU CENTRE HOSPITALIER DE TONNERRE

Le Maire donne lecture d'une motion qui est adoptée à l'unanimité.

Conseil Municipal du 3 mai 2018

Absents excusés : Viviane Chaussin (pouvoir Cathy Colin), Maryvonne Crochet Gosso (pouvoir à Daniel Berchery), Véronique Jorge, Jean-Marc Suinot.

1. RENFORCEMENT CHEMIN DE LA CHARME ET CHEMIN DE LA GRANDE COMMUNE

Dossier suivi par Jean-Claude Chevalier. Il s'agit, de créer une structure de voirie sur le chemin de la Charme au Bas-Turny rendue nécessaire par l'accroissement de la circulation sur cette partie donnant accès à des bâtiments et parcelles aujourd'hui habités. La réalisation est prévue sur 120 ml et 3.5 m de largeur. De même sur le chemin de la Grande Commune, la maison en construction depuis plusieurs années est en cours de rénovation ce qui rend nécessaire le renforcement du chemin. Les travaux prévus sont : décaissement, enrochement, calcaire, enduit bicouche.

DEVIS Montant HT	TPIL	MANSANTI	EUROVIA	COLAS
Chemin de la Charme	28 592,00 €	12 495,00 €	8 955,25 €	12 808,00 €
Chemin de la Grande Commune	10 089,00 €	5 493,00 €	7 652,50 €	6 322,00 €
Total	38 681,00 €	17 988,00 €	13 607,76 €	19 130,00 €

Le devis EUROVIA contient une erreur pour le chemin de la Charme, la surface retenue est de 160 m² au lieu de 420. A surface équivalente (420 m²), le devis Chemin de la Charme passe à 13 867,09 € soit un montant d'opération de 21 519,59 €.

Le devis Colas est inférieur. Cependant la comparaison détaillée montre que le traitement Colas se limite à 455 m² (chemin de la Charme) et 220 m² (Grande Commune) contre respectivement 510 m² et 260 m² pour Mansanti.

La commission propose de retenir le devis de MANSANTI pour les 2 opérations, soit un total de 17 988 € auquel il faut ajouter une option de 1 386,00 € pour une imprégnation avant bicouche, soit un total de 19 374 € HT. (10 voix pour)

2. AMENAGEMENT EXTERIEUR DE LA SALLE DES FETES : PARKING ET CHEMIN D'ACCES

Dossier suivi par Jean-François Chollet. L'aménagement consiste au nettoyage du terrain (arbres) de la maison Monti, démontage des clôtures et réinstallation en limite de la propriété voisine, retrait des haies, arrachage des souches, création d'un chemin d'accès depuis la rue des Canes, démontage du grillage de l'ancien tennis et aménagement de la totalité de la surface en parking.

Pour la partie nettoyage la commission a proposé de

retenir un groupe de 3 devis de l'EARL Bouzonie, SAS Joël Piat Prestations et la SARL Laugelot pour un montant total de 8 550 € HT (11 voix pour).

Concernant la réalisation du parking et de son chemin d'accès, deux devis sont présentés :

- BOUZONIE-PIAT 20 100 € HT (11 voix pour)
- EUROVIA 38 460 € HT

Le parking et le chemin seront en concassé. Le Maire est autorisé à demander des subventions.

3. CHEMIN PIETON TURNY – BAS-TURNY, PARTIE TURNY

Dossier suivi par Jean-Claude Chevalier. Il s'agit de poursuivre, suivant le même modèle, la réalisation d'un chemin piétonnier entre Bas-Turny et Turny. La section entre les 2 agglomérations revient au SRD qui statuera fin avril, décision reportée à fin mai.

Concernant la section Turny, l'entreprise EUROVIA, qui a réalisé la partie de Bas-Turny, a établi un devis à 6 434 € HT. Pour poursuivre le même aspect qu'au Bas-Turny, il faut prévoir la plantation de charmilles et l'implantation de potelets, ensemble à 1 202 € HT par Jardins et Réalisation soit un total retenu par la commission de 7 636 € HT (10 voix pour). Jean-Pierre Charonnat s'interroge sur la traversée de la rue du Pont de Grès. Le Maire pense qu'il faut agrandir un peu par un marquage au sol.

Le Conseil Municipal insiste pour que le SRD réalise la jonction entre Turny et Bas-Turny, sur le même côté, et dans des délais courts compte tenu de la fréquentation grandissante de ce cheminement piétonnier.

4. MANIFESTATIONS 500 ANS : SUBVENTION

Les manifestations organisées par la commune pour marquer les 500 ans de pose de la première pierre de l'église entrent dans le cadre du Programme d'appui aux nouvelles ruralités du Conseil Régional Bourgogne Franche Comté. Un dossier peut être déposé en vue de l'obtention d'une subvention. Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter cette subvention (10 voix pour).

5. DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Dans le budget il a été prévu 10 000 € pour les amortissements en attente des chiffres de la trésorerie, or le montant s'élève à 10 977 €. Régularisation nécessaire Pour l'investissement :

Soustraire de l'article 020 dépenses imprévues - 977 €
Transférer au compte 2802 amortissements + 977 €
Pour le fonctionnement :

Soustraire de l'article 022 dépenses imprévues + 977 €
Transférer au compte 6811 amortissements - 977 €
(10 voix pour).

>> Vie municipale

Douceur' Emeline
Votre instant bien-être



06 03 25 03 59
perdriat.emeline@gmail.com
89570 TURNY



**ENTREPRISE
KALWAK**

De Père en Fils depuis 1964 à votre service !

- Couverture
Tous types de tuiles,
ardoises, etc.
- Zinguerie
- Charpente
- Isolation de toiture



03 86 56 41 09
89570 NEUVY SAUTOUR

La Petite Varenne

Chambre d'hôtes et
Gîte
Pour 2 personnes.
Route des Varennes
89570 TURNY
Jean-Claude et Marie-Laure
CHEVALIER-MORLET



Site : www.petitevarenne.fr ; m@l : petitevarenne@free.fr ; tél : 33 (0)3 86 35 21 47

6. INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU RECEVEUR MUNICIPAL

Comme chaque année, le Conseil Municipal doit délibérer sur l'indemnité de conseil allouée au Receveur Municipal pour l'exercice 2017. Le montant net de cette indemnité est de 358.15 €. Le Conseil Municipal décide de ne pas attribuer l'indemnité au receveur municipal (9 voix pour, 1 contre C. Colin).

7. MOTION PROJET REGIONAL DE SANTE (PRS)

Le projet du Plan Régional de Santé Bourgogne Franche Comté préconise la fermeture des Services d'Accueil et d'Urgences n'effectuant pas 11 500 passages à l'année et préconise la centralisation sur le CHU de Dijon des CRRA 15 des SAMU n'ayant pas une activité considérée comme significative. D'ores et déjà le transfert de celui du SAMU 58 (Nevers) sur Dijon est engagé, celui de la Haute-Marne (Chaumont) est effectif.

L'agence Régionale de Santé Bourgogne Franche Comté prévoit, avant 2022, la fermeture du CRRA15 du SAMU après celui de la Nièvre. Les transports hélicoptérés seraient maintenus à Auxerre.

Toujours selon cette agence, cette décision se justifie par le manque d'urgentistes dans la région (150 à 200 postes non pourvus) notamment dans l'Yonne et la volonté d'optimiser les lignes de garde pour mieux répartir la ressource d'urgentistes.

Avis défavorable (10 voix pour).

8. DEMANDE DE SUBVENTION L'OUTIL EN MAIN

Les ateliers de l'Outil en main vont être transférés en septembre dans un autre local à Brienon, ce qui va entraîner des frais d'où leur demande de subvention pour les aider (10 voix contre).

Cependant le Conseil Municipal renouvelle sa proposition de promouvoir leur activité à la fête patronale.

9. SORTIE SCOLAIRE DE FIN D'ANNEE CLASSES DE MATERNELLE

Une demande émanant de l'enseignante de maternelle pour le financement de la sortie scolaire de fin d'année est parvenue en Mairie.

Il s'agit d'une activité poneys à Chainq dans le centre pédagogique pour un montant de 12 €/ enfant.

Habituellement la participation de la commune est de 1/3 de la somme soit 4 €/ enfant (10 voix pour)

10. AUTORISATION DU MAIRE A SIGNER LE CONTRAT DEKRA

Suite au contrôle de la DDT de la construction de l'école, un contrat attestant la prise en compte de la réglementation thermique doit être signé avec la société DEKRA. (10 voix pour)

CCSA... COMMUNAUTE DE COMMUNES SEREIN ET ARMANCE



La CCSA, par les compétences prises et parfois imposées, devient un acteur majeur de la vie de nos villages. Les décisions prises et les actions menées ont de plus en plus d'influence sur les décisions municipales ou interviennent sur les réalisations de notre territoire communal. Nous pouvons le regretter, mais c'est l'orientation des

politiques nationales (loi NOTRe) qui se font ressentir jusqu'ici. Aussi, il est important de composer avec cette orientation, minimiser les désagréments et profiter de l'intérêt de « faire mieux ensemble ».

Nous avons, par exemple, réalisé l'achat de multiples équipements événementiels à destination des communes. Ainsi nous pouvons disposer de barnums, scène, barrières de sécurité qui dans nos villages ne serviraient qu'une ou deux fois par an et coûteraient de fait très cher.

Après l'agrandissement de la déchèterie de Briennon puis Seignelay, c'est au tour de celle de Saint Florentin de voir se réaliser des travaux permettant la gestion des flux de plus en plus importants et détaillés. Innovation pour cette dernière, plutôt que de réaliser un quai pour les déchets verts, le choix de mettre en place un broyeur permettra de mieux remplir les bennes et ainsi optimiser le stockage et le transport. Globalement dans une benne sans broyeur, nous mettons environ 3 tonnes de végétaux, ce procédé permettra de doubler voire plus la quantité.

Depuis quelques dizaines d'années, nous ne pratiquons plus un sport en fonction de notre lieu de vie, mais participons aisément à des activités sportives dans des villages voisins. Ainsi les équipements sont le plus souvent d'envergure communautaire. Il a donc été décidé de réaliser une étude des pratiques et des besoins en équipements sportifs. A suivre...

La construction d'une école de musique regroupant les 2 pôles actuels est à l'étude. Nos 2 bâtiments de Briennon et Saint Florentin (propriétés des communes) sont hors normes (accessibilité, sécurité, thermique, etc). La construction est envisagée à Venizy, lieu central sans être la ville centre. La communauté se dote petit à petit d'équipements performants.

De même, vous avez sûrement remarqué le nouvel Office du tourisme au centre ville de Saint Florentin. C'est un équipement fonctionnel et adapté à la demande des touristes. Il sera prochainement complété par un camping car aménagé en Bureau Mobile de Tourisme permettant d'accueillir et informer sur chaque manifestation importante de nos villages.

Le tourisme est un levier de développement de nos communes, participant à leur attractivité. En témoigne, le lancement de la saison de navigation sur les canaux de Bourgogne au port de Saint Florentin réalisé par la CCSA.



Office de Tourisme Serein Armance à Saint Florentin

L'ambiance parfois polémique des conseils communautaires n'a pas empêché les projets d'avancer, ainsi la Communauté de communes exerce ses compétences pour chaque ville et village qui la compose.

Stéphane Gallois,
Délégué communautaire

>> Patrimoine Culture

TURNY A LA MODE FESTIVAL ! Ne manquez pas le week-end des 25 - 26 août...



Les festivités marquant les 500 ans de l'église Saint Mammès de Turny sont lancées depuis la mi-mai. Au programme, cinq concerts se seront produits dans l'église, deux balades « des secrets » à la découverte de lieux insolites et surtout d'histoires fantastiques qui auraient hanté le village, deux visites guidées de l'église, une conférence et en point d'orgue un week-end festif les 25 et 26 août prochains.

L'ensemble de ces festivités est un sacré coup d'accélérateur financier au programme de l'indispensable restauration de ce monument historique remarquable de notre Centre-Yonne. Il permet d'en envisager concrètement les premières étapes. En effet, si les habitants de Turny se manifestent par leur participation, ce sont aussi des turrois « émigrés » qui se souviennent de leur village ou des descendants de personnages qui ont fait l'histoire du village qui veulent mettre leur pierre à l'édifice. C'est d'ailleurs plutôt des tuiles qu'ils veulent ajouter au programme de reprise de la toiture, indépendamment des dons qui, du fait de cette opération, se multiplient auprès de la Fondation du Patrimoine. Des travaux pourront, de ce fait, être programmés en 2019, c'est ce que le Conseil municipal du 5 juillet a prévu.

Rappelons les faits...

L'église Saint Mammès de Turny est classée monument historique depuis 1913, ce qui impose que les travaux doivent être réalisés en suivant les prescriptions d'un architecte du Patrimoine. Le nôtre, Thierry Leynet de Nemours, a dressé selon les règles le diagnostic complet de l'église et prévu sa restauration par tranches de travaux selon l'urgence. Il est à noter que son travail est consultable à la mairie, et qu'il a été intégralement financé grâce aux actions de l'Association des Amis du Patrimoine, aux dons des particuliers à la Fondation du patrimoine et à diverses subventions. La restauration complète s'élèverait à 2 millions d'euros, subventionnée à 40 % par la DRAC et 20 % par la Région sous réserve du respect de certaines conditions.



Toiture endommagée de
Eglise de Turny

Aujourd'hui, c'est le versant nord de la toiture qui nous préoccupe prioritairement. Un « pansement » a été réalisé pour stopper les fuites observables sur le bas-côté nord. Les travaux à effectuer sur ce pan de toiture concernent la couverture, la charpente et de la maçonnerie. Ils s'élèvent à 200 000 €. Nous devons obtenir 120 000 € de subventions. Restent 80 000 €. La participation solidaire et citoyenne actuelle augmentée des aides de la Fondation du Patrimoine devraient pouvoir laisser à la charge de la commune qu'environ 40 à 50 000 € ce qui est à la mesure du budget communal en 2019. Le Conseil municipal du 5 juillet vient de donner délégation au maître d'œuvre pour lancer la demande d'autorisation de travaux.

C'est pourquoi nous pouvons aborder avec optimisme la suite de nos fêtes anniversaire de l'église ! Et c'est dans cet esprit que 80 bénévoles œuvrent à la réussite de l'opération, en particulier pour le week-end festif des 25 et 26 août. Un document 4 pages accompagne ce bulletin et en décrit le menu. 20 acteurs, 5 techniciens, 10 figurants, 10 couturières, 20 cuisiniers et une quinzaine d'installateurs, placiers etc... sont et seront sur le pied de guerre pour réussir cette opération où sont attendues 3 à 400 personnes ...

Devant l'ampleur de la manifestation, il est encore possible de se faire connaître pour participer ! N'hésitez pas à contacter les coordonnateurs du projet : Daniel Berchery, Viviane Chaussin, Jean-Claude Chevalier, Jean-François Chollet, Stéphane Gallois et Sophie Piat.

Et venez nombreux, jouer, regarder le spectacle, manger, observer les artisans. C'est pour tous, petits et grands, l'entrée est gratuite, naturellement, de même que le spectacle.

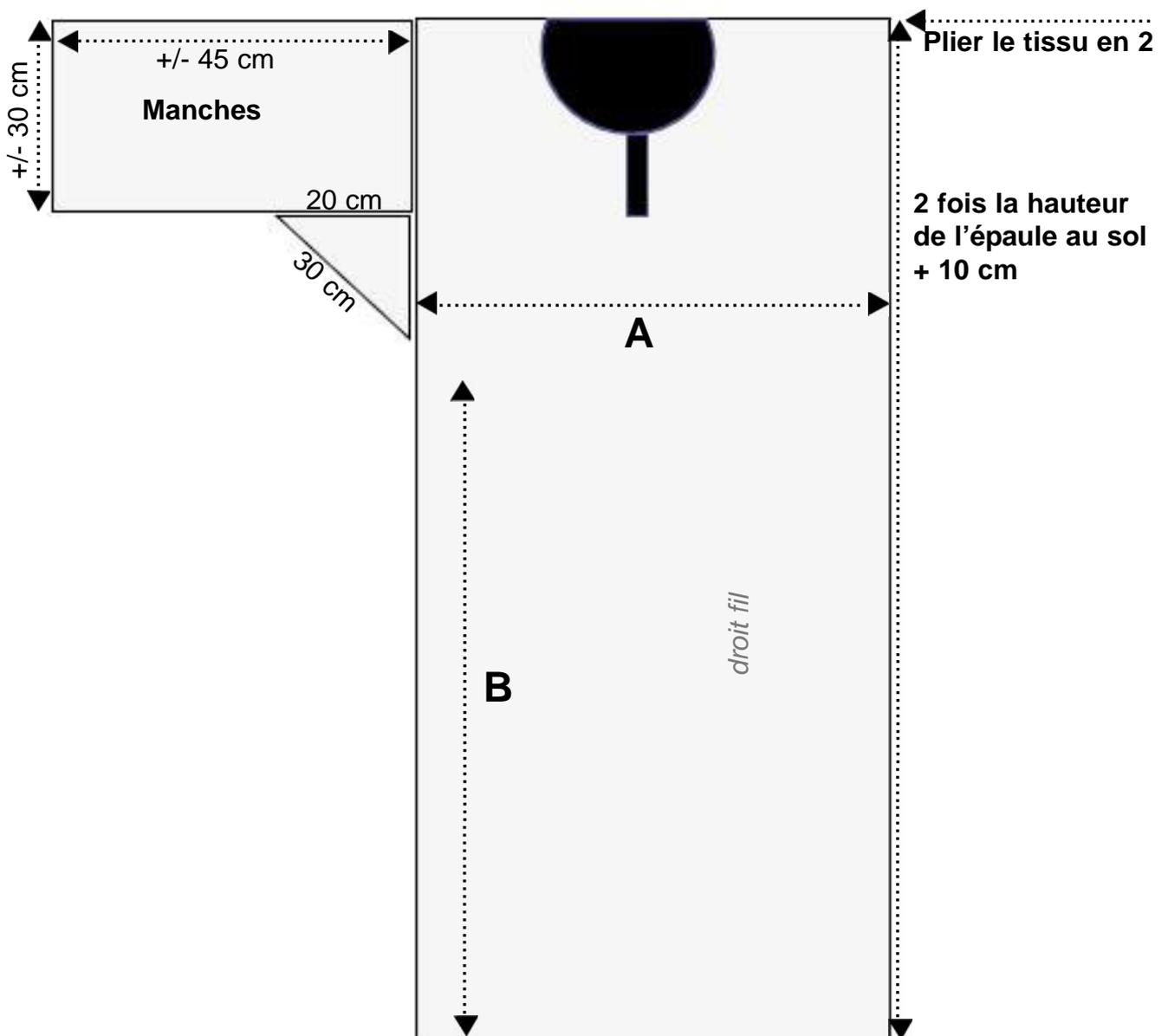


Répétition spectacle 500 ans

Jean-Claude Chevalier
1^{er} Adjoint

Confectionnez votre costume Renaissance pour les 500 ans

ROBE PAYSANNE FEMME



A = 1/2 tour de poitrine + 10 cm

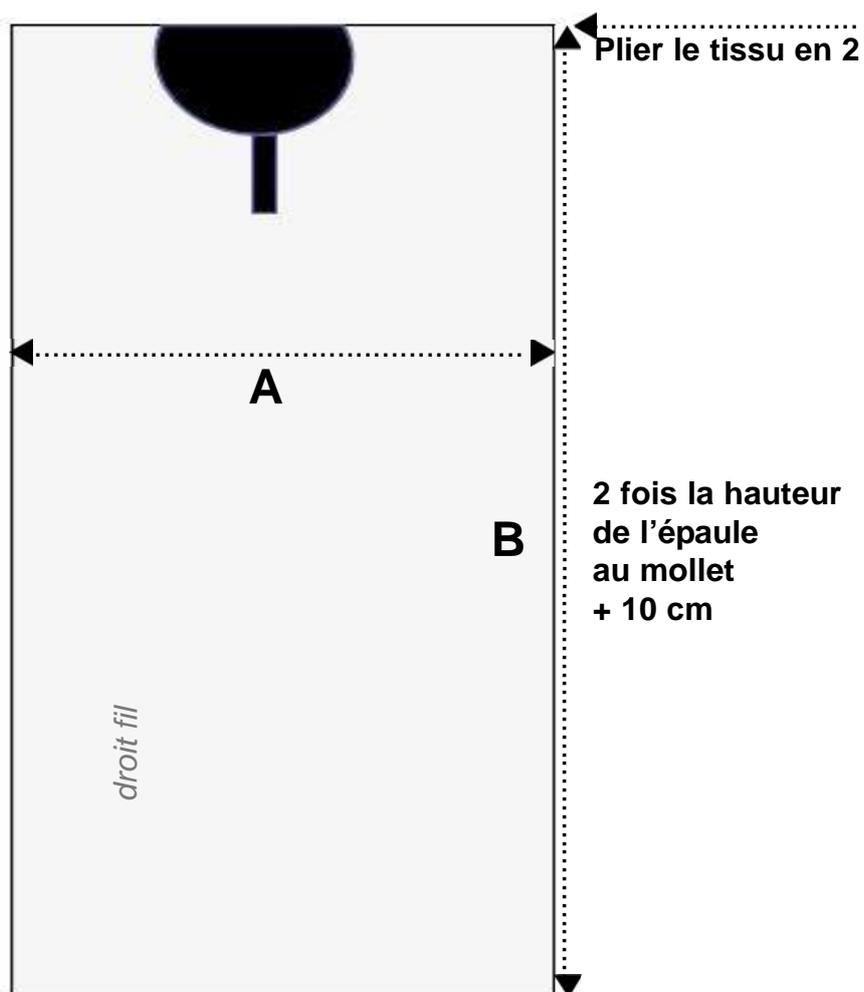
B = hauteur de la taille au sol + 5 cm



SUR-ROBE FEMME



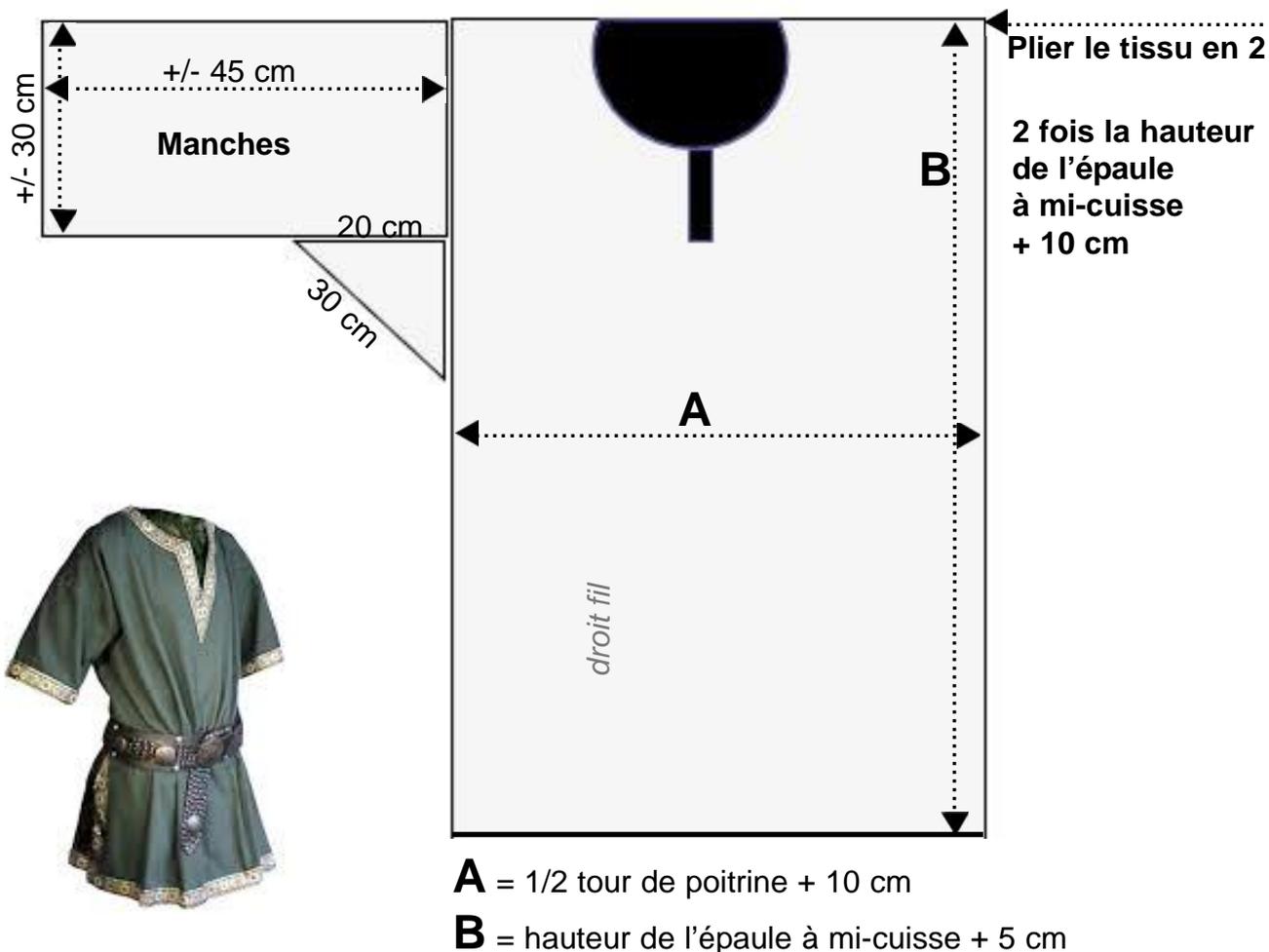
Modèle robe paysanne avec sa sur-robe



A = 1/2 tour de poitrine + 10 cm

B = hauteur de l'épaule au mollet + 5 cm

CHEMISE HOMME



TUNIQUE HOMME

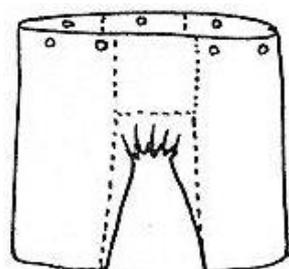
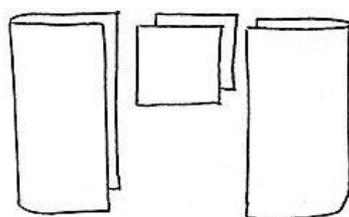
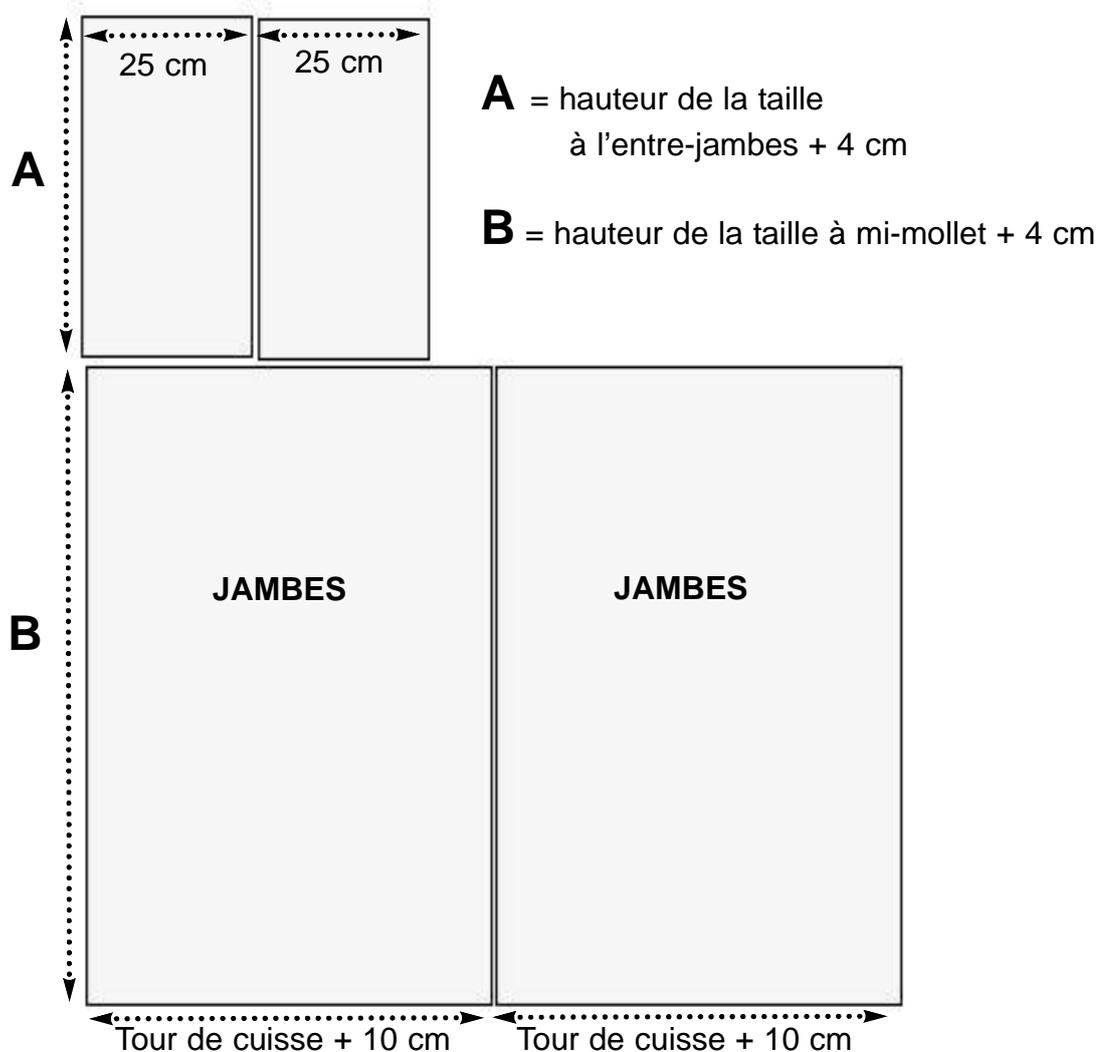
La tunique peut être confectionnée sur le même modèle que la chemise homme, sans les manches.

**L'homme peut porter la chemise seule, la tunique seule
ou
la chemise avec la tunique par dessus.**

L'ensemble peut être porté avec une ceinture.



BRAIES/PANTALON HOMME



Recherchons 5 portants
pour les costumes du
spectacle...

Vous nous prêtez votre
portant et nous vous le
rendons fin août.

*S'adresser à la Mairie de
Turny*



>> Patrimoine Culture

DES CONCERTS VARIES A L'EGLISE



Concert Baroque



Les petits chanteurs de l'étoile de Sens



Mathilde Salvi au saxophone



Concert Harmonie municipale Saint-Florentin

Le 13 mai dernier, le *Concert Baroque*, une formation de cinq musiciens de l'Orchestre symphonique de Troyes a proposé un ensemble de pièces rappelant la musique du temps de Louis XIV. Les flûte, hautbois, basson et cor anglais résonnaient particulièrement bien dans l'église de Turny pour magnifier les auteurs de ces musiques joyeuses quoiqu'un peu fastueuses comme la cour du roi les aimait.

Puis ce sont les *Petits chanteurs de l'étoile de Sens* qui, sous la direction de Paul Parsons, titulaire de l'orgue de Saint Florentin, sont venus couvrir de leurs chants la longue période du 16^e au 20^e siècle le dimanche 3 juin. Des chants religieux relevés par l'acoustique parfaite de l'église de Turny pour ce type de chant. C'est une association d'instruments a priori étonnante mais qui a bien fonctionné et ravi les auditeurs qui s'est produite le dimanche 17 juin puisqu'à un ensemble de violes et ténor a succédé une saxophoniste. Si les joueurs de viole *Consort sous aucun prétexte* sont restés sur un concert 16^e siècle, c'est en nous faisant découvrir les compositeurs européens : Palestrina, Dawland, sans oublier le célèbre et amusant chant des oyseaux de Clément Janequin. Quant à *Mathilde Salvi, saxophoniste*, elle nous a permis d'ajouter à nos connaissances des habitants de la commune une turroise virtuose en nous faisant parcourir des pièces adaptées au saxophone du 17^e siècle à nos jours. Vous pouvez la retrouver sur Internet :

<https://www.esmbourgognefranche-comte.fr/fr/professeurs/mathilde-salvi>

Et dans un genre bien différent, le 30 juin l'*Harmonie municipale de Saint Florentin* a bien voulu jouer pour Turny un programme destiné à rappeler les moments forts du 20^e siècle en musique populaire : Edith Piaf, Gershwin, Piazzola, Michel Berger pour ne citer que les plus connus.

Cette saison de concerts se terminera le dimanche des Journées du Patrimoine (16 septembre à 15h30) avec la *Chorale Saint Loup de Briennon*.

Indépendamment de ces concerts, n'oublions pas :

👉 Les balades des secrets que propose Elisa Lamouret les dimanches 22 juillet et 5 août à 15h : de petites marches dans Turny à la découverte de mystères qu'elle seule a découverts (peut-être inventés...). Rendez-vous place de la mairie.

👉 Les visites guidées de l'église les dimanches 15 juillet et 22 août à 15h. Rendez-vous devant l'église.

👉 Une conférence de Patrice Wahlen pour nous faire découvrir les saints de l'église de Turny que nous côtoyons sans les voir *Sur terre comme au ciel, un peuple de légendes : saints et saintes de l'église de Turny*, samedi 8 septembre à 15h à la salle des fêtes.

Quel programme !

Jean-Claude Chevalier

>> Patrimoine Culture

PASSAGE DU BRANDEVINIER à TURNY



Alambic ambulant de la famille Horton



Installation de l'alambic au bord du ru de Linant



Les habitants apportent les fruits à distiller

Un peu d'histoire...

Dès 1959 en France, le brandevinier ou "bouilleur de cru" a le privilège du "droit de bouillir". Depuis 2008 les bouilleurs de cru ne bénéficiant pas du privilège sont taxés à 50% les dix premiers litres d'alcool pur, et ensuite à 100%.

Bouilleur de cru de père en fils, la famille Horton d'Escamps dans l'Yonne, détient une machine à distiller depuis 1925. C'est une activité saisonnière qui se déroule de janvier à avril et produit une moyenne de 80 litres au quotidien. C'est un produit naturel : par exemple 100 litres de prunes donnent entre 5 à 12 litres de goutte en fonction de la qualité des fruits.

Donc comme chaque année, les 20, 21 et 22 mars derniers Monsieur Horton et son fils ont installé l'alambic ambulant Ruelle du Cognat à Linant en bordure du Ru, l'eau étant un élément indispensable pour la chaudière et le rinçage des trois cuves de distillation.

Les habitants de Turny désireux de faire distiller leurs fruits mis en macération tout l'hiver depuis la récolte se sont succédés sur les lieux en fournissant un peu de bois pour la chaudière. Les trois cuves permettent de distiller indépendamment trois fruits différents, (poires, prunes, pommes, raisins, cerises...etc)

Cette eau de vie, produit naturel, peut servir à la conservation de fruits, à la confection de ratafia et bien d'autres utilisations. Chacun peut faire distiller des fruits. Il n'est pas nécessaire d'avoir de droit, une taxe est néanmoins réglée au bouilleur de cru.

Une tradition perpétrée par des brandeviniers, entre autres la famille Horton que nous ne manquerons pas d'accueillir l'année prochaine à Turny.



Monsieur Horton,
brandevinier

Jean-Pierre Charonnat

>> Patrimoine Culture

500 VISITEURS AU 2^e SENTIER DES ARTS DE TURNY

Cette année pour la deuxième édition du Sentier des Arts, Turny a accueilli 46 artistes venus exposer chez les habitants : 60 % d'entre eux participaient pour la première fois renouvelant ainsi les œuvres présentées au public.

Ainsi chacun a pu admirer les portraits des habitants de Bérulle peints par un artiste voisin Frédéric Poirey et présentés dans l'écrin de pierre et verdure de la Ferme des Varennes ou réhaussant l'authenticité de la cour de la Maison Gallois. Ou encore les sculptures de Jean-Claude Charpentier et Véronique Guet venus



Portraits de Frédéric Poirey Ferme des Varennes

d'Auxerre pour partager leurs « terres » à La Miellerie généreusement ouverte à une dizaine d'artistes chez Jocelyne Cornet. Et cet atelier de Luis Vazquez au Fays, désordre organisé étonnant de peintures, sculptures et gravures.



Photocall des artistes exposant au Moulin Cano

D'autres découvertes ont attiré les quelques 500 visiteurs de ce week-end artistique : photos macros de Bruno Morand, dessins au crayon de Francine Nourry, ou encore présentations contemporaines de Cédric Micchi et Théo Delhaste.

Ce fut également un moment très festif à la Maisonnette de Liliane ou Chez Mifa aux Maraux, à l'image de ce deuxième Sentier des Arts de Turny fait de rencontres joyeuses autour des créations de chacun, comme autour du stand de la commune ou de la buvette, nouveauté de cette année !

Le samedi soir, le pot des artistes et des accueillants turrois offert par la mairie de Turny a été le moment de se faire tirer le portrait seul ou en groupe lors d'un photocall.

L'an prochain, c'est à nouveau durant les 3 jours du week-end de Pentecôte que le Sentier des Arts reverra le jour. Nombreux sont les artistes ou artisans d'art qui souhaitent venir ou revenir à Turny. Alors vous turrois qui n'avez pas encore osé le faire, proposez votre jardin, votre cour, votre grange pour les accueillir, et rendez-vous les 8, 9 et 10 juin 2019 !

Cathy Colin
Coordinatrice Sentier des Arts



Philippe Fontaine
Exposition Atelier Piat à Linant



Stéphane Gallois, Maire,
remercie chaleureusement artistes et turrois les accueillant

>> Patrimoine Culture

NOUVEAU : LA BOITE A LIVRES AU FAYS

Qu'est-ce qu'une boîte à livres ?

Une boîte à livre est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement privilégiant l'accès à la lecture, accessible 24h/24.

- Elle permet de donner aux livres une seconde vie, de transmettre le plaisir de lire
- Elle devient un lieu de convivialité en valorisant un projet commun et gratuit dans un hameau
- Elle donne envie aux habitants d'aller à la bibliothèque pour trouver une plus grande variété de livres.

A l'initiative des habitants du Fays...

Plusieurs habitants et habitantes du Fays se sont impliqués dans le projet. L'une d'entre-elles met à disposition un petit meuble vitré en bois, l'autre va le peindre en couleur vive, les autres vont donner des livres, un autre va veiller au bon fonctionnement.

Où est située la boîte à livres ?

La boîte à livres contient une cinquantaine de livres. On trouve toutes sortes de livres en bon état : bandes dessinées, livres d'enfants, dictionnaires, guides de voyage, romans anciens et récents. Elle est installée au centre du hameau, dans l'abribus, autorisation ayant été demandée à la Mairie.

Comment ça marche ?

- ▶ Prenez un livre, emportez-le et déposez en un à votre tour, quand vous voulez
- ▶ Tous les livres sont les bienvenus pourvu qu'ils soient en bon état.
- ▶ Ils s'adressent aux enfants comme aux adultes.
- ▶ Vous pouvez redéposer un livre après l'avoir lu, partager une lecture qui vous a marqué, ou simplement offrir en partage un livre dont vous n'avez plus l'usage au lieu de le jeter
- ▶ La boîte à livres est fondée sur la gratuité et l'échange.

La boîte à livres ouverte à tous

Quelque soit votre âge, votre lieu d'habitation, venez découvrir la boîte à livres. Empruntez, donnez, lisez, c'est gratuit et ouvert à toute heure. Par contre ce n'est pas un lieu de dépôt pour les cartons de livres que vous pourriez apporter à la déchetterie...

Véronique Battut



Boîte à livres au coeur du hameau du Fays

La Pécarié
Chambre d'hôtes
15, Grande rue 89570 Tunny
Tél. 03.86.35.06.34
@ : alainumpapa@aol.com

COUP DE POUCE
Peinture intérieur, extérieur
Revêtement
Sois
Vitrerie
Isolation

Tél. 03.86.35.25.15
Port. 06.87.78.01.02
peje.guenot@wanadoo.fr
4 rue de la bouquet l'hôpital 89570 Tunny

>> Patrimoine Culture



LE FESTIVAL EN OTHE À TURNY ET DANS LES COMMUNES DE LA CCSA

Cette année, pas de grandes têtes d'affiches mais des artistes professionnels de talents aux palmarès déjà prometteurs avec des carrières bien installées ; alors avec le festival, nous vous invitons à prendre le risque de la découverte...

A Turny - 16 Juillet 21h (salle des fêtes)

Un pied au Québec et l'autre en Louisiane, le groupe emprunte aux musiques traditionnelles d'ici et d'ailleurs en leur incorporant une solide facture électrique qui offre un son métissé, très actuel. Le *Winston Band* puise dans cet art longtemps marginalisé qu'est le zydeco, musique des créoles francophones de la Louisiane, et le ravive en le mélangeant avec d'autres styles. Misant sur la combinaison poignante de l'accordéon à pitons et du frottoir, le *Winston* carbure à cette énergie rock qui amène la foule à se « lâcher lousse ».



Et dans les communes proches
Chéu - 10 Juillet 21h (salle des fêtes)
Philippe Ménard (blues)

Le loup solitaire : solitaire parce qu'il est un one man band, et loup pour son côté sauvage et indomptable. Il chante ses textes avec la même force et la même mélancolie qu'un loup qui hurle à la lune. Véritable bluesman, il lorgne également pour quelques morceaux du côté du jazz, du rock et du folk, et délivre tout seul une performance incroyable à chaque concert.

Saint Florentin - 7 Juillet 20h45 (théâtre de verdure Léo Ferré)

Karpatt + Blønd and Blønd and Blønd

20h45, ouverture avec l'atelier musique actuelle de l'école de musique CCSA.

Puis le groupe *Karpatt*, un groupe emblématique de chansons françaises qui manie la prose comme personne, *Karpatt* sur scène n'a pas la langue dans sa poche et sait en « remettre » au niveau des creux, des bosses et des diverses aspérités qui font de sa musique un pur moment de bonheur en live.



Après une pause, le temps des changements techniques, *Blønd & Blønd & Blønd*, frère et sœurs, chantent ensemble depuis leur plus tendre enfance suédoise. De culture scandinave, ils n'en nourrissent pas moins une curiosité insatiable pour la France et un amour immodéré pour les classiques connus et moins connus de notre répertoire musical. "Hømåj à la chanson française" disent-ils en chœur, et c'est avec une singularité surprenante qu'ils interprètent, réécrivent, détournent et même retournent leurs chansons préférées.

Tarifs des concerts :

Turny, Chéu 10€* et 13€ sur places (gratuit jusqu'à 7 ans)

Saint Florentin : 13€* et 15€ sur places (gratuit jusqu'à 7 ans)

* (prévente jusqu'à la veille des concerts) - (gratuit jusqu'à 7 ans)

Festicoccinelle : 11€ (gratuit moins de 5 ans)

Information/ billetterie :

www.festivalenothe.net et www.festicoccinelle.org
Office de Tourisme de Saint Florentin et 03 25 42 70 63

>> Fêtes et manifestations



Cérémonie 8 mai 2018 Monument aux morts de Turny

COMMEMORATIONS

Le **19 mars** 2018 la commune de Turny a rendu hommage à toutes les victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc pensant à toutes les douleurs et à toutes les souffrances, à toutes les familles déchirées et endeuillées, à celles et ceux qui ont enduré la guerre dans leur chair et dans leur esprit.

Le **8 mai** 2018 le dépôt de gerbe au monument aux morts commémorait le 73^e anniversaire de l'Armistice de la seconde guerre mondiale.

Deux jeunes turrois ont donné lecture du discours de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerres, invitant chacune et chacun, particulièrement les jeunes, à oeuvrer pour un monde de Fraternité, de Solidarité et de Paix.

La Municipalité remercie les participants à ces différentes commémorations : musiciens, porte-drapeau, pompiers, associations, jeunes et habitants de la commune. Ils permettent à ces cérémonies d'être des moments vivants de souvenir et d'hommages à ceux qui ont donné leur vie pour la défense de notre pays.

2018 a une couleur particulière, celle du centenaire de l'Armistice de la première guerre mondiale. Nous vous donnons rendez-vous autour du monument aux morts le **11 novembre** à 11h pour honorer nos poilus.

Cathy Colin

FETE PATRONALE

De nombreuses animations étaient proposées pour la fête patronale de Turny le week-end des 26-27 mai.

Dès le samedi soir la fête foraine avec ses manèges, auto-scooters, tir à la carabine, pêche aux canards a ouvert les festivités.

Le vide-grenier avec sa bonne centaine d'exposants s'est installé dès l'aurore sous le soleil. La journée du dimanche était animée par la *fanfare Chantetaru*. Les badauds ont pu profiter à la salle des fêtes d'un beau stand des ouvrages d'*A Tous Points* ainsi que d'une présentation de l'histoire des écoles de Turny jusqu'à la construction de l'Ecole de la Brumance.



Stand A Tous Points Fête patronale 2018

A la bibliothèque, ouverte exceptionnellement pour l'occasion, c'est une exposition *La terre est ma couleur* prêtée par la Bibliothèque Départementale de l'Yonne qui permettait de réfléchir sur la différence et la tolérance.



Exposition *La terre est ma couleur*
Bibliothèque de Turny

>> Fêtes et manifestations



Turny Danse - Fête patronale 2018

L'Amicale des Pompiers a animé le pôle restauration, proposant cuisses de poulet, saucisses, merguez et frites... une petite déception pour les habitués du boudin et du jambon à l'os.

L'Association du Patrimoine et du Site de Turny proposait la vente et la gravure de tuiles au profit de la rénovation de la toiture de l'église Saint Mammès, alors que les enfants pouvaient faire un tour de poney ou un atelier créatif (peinture de cadres photos ou nichoirs).

En fin d'après-midi, place de la Mairie, Turny Danse a offert au public une belle prestation sur des rythmes endiablés.

Le vide-grenier a connu, comme dans d'autres communes alentours une fréquentation moindre par rapport aux années précédentes. Nous pouvons nous interroger sur la multiplication des évènements de ce type, les difficultés financières des clients en fin de mois, le changement de date de la fête patronale de Turny un week-end de fête des mères ?...

Viviane Chaussin
Adjointe fêtes et cérémonies



FESTIVAL EN OTHE
Pour les enfants et les familles

Festi' Coccinelle
Mard 17 juillet 14h/19h
jardin de l'Oratoire
SAINT FLORENTIN

Set at es
LE VILLAGE des arts
scène hiphop

Je vous attends
en Famille!

espace Pour
lest out paits

«Tous en road pap»
XAMER STUBBE «Far are»
«KOMPTINES» radiokazman
EPIKO ENKOR «Toc Toc Toc»
Caribol et ot hère

11€
gratuit - 6 ans
Billetterie et Informations
Offices de Tourisme
www.festiccoccinelle.org

SPECTACLES et Ateliers

EPIKO ENKOR
«Komptines»
Le trio rock raconte aux enfants des histoires à ne pas dormir debout, chante des chansons qui les concernent, pleines d'humour, à la fois tendres, malicieuses et jamais sentimentales.

TOC TOC TOC
Un grand livre qui s'anime quand on tourne les pages. Des décors qui surgissent, des trappes qui s'ouvrent, le tout accompagné de bruitages.

XAMER STUBBE
«Tous en road pap pour mon anniversaire»
Pour ses 20 ans de carrière Xamer Stubbe et son groupe ont voulu marquer le coup en composant un album nommé «Tous En Road Pap» composé de 14 titres reprenant des chansons phares. «l'entree correcte exigée, noeud papillon recommandé». Un atelier sera proposé sur le village.

LE VILLAGE DES ENFANTS
La Ligue de l'Enseignement invite jeunes festivaliers à éveiller leurs sens à travers une diversité d'ateliers créatifs et musicaux.

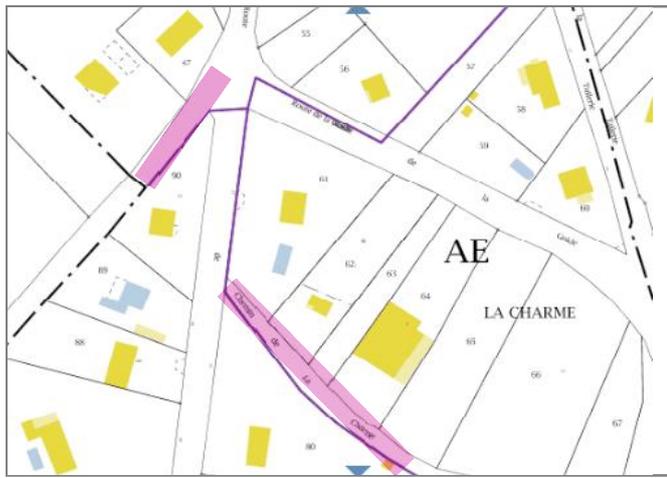
RADIO KAZMAN
Une rythmique puissante, une section cuivre colorée par deux tûes, des chanteuses et un rappeur, les 8 musiciens de Radio Kazman portent avec énergie une musique originale, Groove explosif, mélange d'influences multiples du Jazz au Hip-hop.

Accès handicapés - Camping - Parking - Restauration légère

>> Aménagement - Travaux

LES TRAVAUX DE VOIRIE A VENIR

Certains **chemins communaux** voient leur fréquentation évoluer rendant parfois nécessaires des travaux de voirie afin de les rendre praticables. C'est le cas du chemin de la Charme et du chemin de la Grande Commune... tous deux situés au Bas-Turny. Les travaux auront lieu en septembre. Un enduit bi-couche créera une voie de circulation et d'accès aux propriétés qui bordent ces deux chemins.



Chemin piéton Turny - Bas-Turny

Une première partie de ce chemin destiné à relier le Bas-Turny au centre bourg a été réalisée l'an passé. Le sentier piéton créé s'arrête à la limite de la partie urbanisée du Bas-Turny. Sa fréquentation a prouvé son utilité. Il était le plus urgent à aménager car le passage du pont du Bas-Turny était un point dangereux, en particulier de nuit, l'hiver. Reste que, tel que nous l'avons réalisé, c'est un cul de sac... car entre les deux zones urbanisées, les travaux à réaliser sur la départementale reviennent au Service Routier Départemental (SRD). Ces services ont naturellement été sollicités pour que nous réalisions de concert l'aménagement de l'ensemble du sentier piéton entre le Bas-Turny et le bourg. Pour notre part, nous réaliserons la deuxième partie qui nous revient (sur Turny bourg) en espérant que la liaison entre ces deux tronçons sera réalisée rapidement. Une petite haie de charmille séparera ce sentier de la route. L'entretien de cette haie qui est une charge supplémentaire exigeant soin et régularité sera revu pour que l'ensemble reste esthétique et praticable.

Notre objectif est que cette deuxième tranche du sentier piéton soit réalisée avant l'hiver.

Jean-Claude Chevalier
1^{er} Adjoint



AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA SALLE DES FÊTES

Comme vous avez pu le remarquer l'aménagement des abords de la salle des fêtes est un projet au long cours rythmé par les besoins, les opportunités et nos moyens financiers.

La première étape est la transformation de l'ancien terrain de tennis en parking puisque cet équipement sportif hors d'usage n'était plus utilisé. Nous avons étudié plusieurs possibilités de revêtements et choisi d'attendre pour voir le comportement du revêtement tennistique. Un éclairage a ensuite été installé.

En l'état le parking était utilisé mais l'accès n'incitait pas à sa pleine utilisation. L'an passé, l'opportunité d'acquérir la maison adjacente et son terrain a relancé son aménagement. Nous avons donc décidé d'agrandir et de refaire le parking et de créer un accès plus direct optimisant ainsi son utilisation. Après demandes de devis à plusieurs entreprises, le groupement Joël Piat Prestations et EARL Bouzonie a été choisi pour réaliser ces travaux.

Ils ont consisté en l'arrachage des haies et clôtures, coupe des arbres et dessouchage, réalisation du chemin d'accès et agrandissement de la zone de stationnement, remise en état des surfaces à enherber.

Dans un proche avenir seront réalisées des clôtures pour séparer la salle des fêtes de la maison (le portail a été déplacé) et nous réfléchissons à l'aménagement paysager pour agrandir le « parc » de la salle des fêtes.

Je vous incite donc, dès sa réouverture, à utiliser ce parking avec accès direct à la salle plutôt que les trottoirs pour laisser libre le passage des piétons.

Stéphane Gallois
Maire

>> Vie économique

AGRICULTEUR CEREALIER

Le beau temps est enfin revenu et avec lui, dans notre belle campagne, le ballet des moissonneuses-batteuses et des remorques chargées de grains de blé, d'orge ou de colza. L'an dernier, la récolte avait commencée vers le 25 juin, cette année c'est un peu plus tôt, aux alentours du 18 juin. Peut-on évoquer le réchauffement climatique ?

Mais qui est l'agriculteur céréalier ?

En début de campagne, l'agriculteur céréalier détermine les cultures qu'il va faire pousser pendant l'année. Ce choix est fait en fonction des débouchés souhaités, des conditions climatiques de son exploitation, de la rentabilité possible, etc.

Quelles sont les différentes variétés de céréales ?

Blé tendre, orge d'hiver (escourgeon) et orge de printemps, avoine, maïs, colza, tournesol, pois, lentilles, féveroles.

La première étape du travail du céréalier consiste à préparer les sols pour les semis, puis de mettre en terre les semences. Surveillées tout au long de leur développement, les cultures font l'objet de soins contre les parasites et les maladies, et ce pour obtenir une production de qualité.

Les récoltes débutent fin juin, début juillet selon les conditions climatiques.

En France 110 000 fermes sont dédiées à la seule culture céréalière. Ces exploitations emploient 185 000 agriculteurs, ce qui représente moins de deux salariés par exploitation. Contrairement aux idées reçues, les agriculteurs céréaliers gèrent plutôt des TPE (Très Petites Entreprises) sur une surface moyenne de 116 hectares.

On observe un phénomène de concentration : moins d'exploitations pour une surface moyenne d'hectares cultivés qui augmente. L'agriculteur est désormais davantage formé que la moyenne de la population française. Près de 80



Moisson à Linant le 23 juin 2018

% des moins de 40 ans possèdent le baccalauréat et 34 % sont diplômés de l'enseignement supérieur (BTS en majorité) contre 18 % en 2000. Ce taux atteint même 53 % sur les exploitations de grandes cultures comme le blé ou le maïs. Il est vrai que l'agriculteur doit être polyvalent. D'abord agronome, il possède de sérieuses connaissances en physique chimie et en biologie, mais aussi en climatologie, en génétique, en connaissance des sols, en fertilisation, en machinisme, etc. Il fait appel à des technologies de pointe pour gérer semis, arrosages et intrants : imagerie satellitaire pour une agriculture de précision (suivi de l'évolution des cultures, estimation au plus juste des besoins en engrais...), terminaux embarqués type GPS dispensant informations et conseils en temps réel, outils de diagnostic et d'aide à la décision fondés sur des données terrain actualisées concer-

nant les maladies, les ravageurs, les accidents climatiques, capteurs sur les moissonneuses-batteuses pour quantifier les récoltes.

Au plan informatique, les agriculteurs sont plus équipés que la moyenne des Français. En tant que chefs d'entreprise, ils mettent en œuvre les compétences managériales et administratives : juridique, réglementation, gestion comptable, suivi des cours de marchés, investissements...

Mais avant tout, quelles que soient les mutations, ils demeurent des amoureux de la terre, conscients d'être chargés de la plus noble des missions : nourrir la population française et au-delà, contribuer à nourrir le monde.

Daniel Berchery

>> Vie associative

A TOUS POINTS



À tous points, association turroise, propose des activités de broderie, couture et cartonnage. Ses membres se réunissent toutes les 3 semaines environ, le samedi de 14h à 17h dans la salle des associations de Turny. Un calendrier des rencontres est établi en début d'année.

Les participantes réalisent en commun des broderies et objets qui seront vendus lors des marchés de Noël ou à la fête patronale de Turny. Cette année encore une expo-vente s'est tenue à la salle des fêtes.

Si vous souhaitez passer une après-midi de détente et de bonne humeur, vous pouvez vous renseigner sur *A tous points* auprès du secrétariat de mairie à Turny qui fera suivre à la présidente.

THÉÂTRE : LES 30 ANS DE LA COMPAGNIE DU PARAPLUIE



La compagnie a fêté ses 30 ans lors de son 30^e spectacle le week-end des 6, 7 et 8 avril derniers.

Pour la circonstance, Marie-Françoise Lavaurs, comédienne mais aussi co-fondatrice de la troupe avait endossé le rôle de l'auteur. Inspirée par la vie de notre troupe, elle a écrit la pièce intitulée *Auprès de l'arbre*.

La difficulté était de mettre en scène dans la même histoire, la vingtaine de comédiens et comédiennes, de tous âges, afin de montrer que notre passion se partage et se transmet à beaucoup de jeunes. Et puis nous voulions fêter ensemble cet anniversaire

Depuis, nous sommes en phase de recherche de textes pour nos futurs spectacles. Certains d'entre nous vont même s'essayer à l'écriture, d'autres nous quitteront pour suivre leurs études. Mais les projets sont là, et la troupe devrait présenter deux spectacles : le premier en arrière-saison 2018 dans des villages proches de Turny, et le deuxième au mois d'avril, à Turny. Les effectifs seront resserrés à chaque fois pour limiter la difficulté de la place pour jouer sur scène.



Merci à notre public d'être venu nous applaudir et à bientôt pour de nouvelles histoires.

**Le Président,
Daniel Guillemain**

>> Vie associative

ASSOCIATION DES AMIS DU PATRIMOINE ET DU SITE DE TURNY

Comme nous l'avions annoncé dans le précédent bulletin, l'opération « tuiles » a été lancée dès la fin de la messe concélébrée par Monseigneur Hervé Giraud, Archevêque d'Auxerre et de Sens, à Turny le 28 avril 2018. Depuis nous sommes présents à chaque animation communale pour vous proposer de graver vous-même votre tuile ou de les commander accompagnées du texte que les membres de l'association graveront pour vous.



252 tuiles gravées ont déjà été apportées à la tuilerie pour la cuisson finale et 44 commandes sont en attente de réalisation. Bientôt la toiture de l'église Saint Mammès va porter le témoignage d'habitants de Turny mais aussi des villageois voisins ou plus éloignés du département, de Paris et sa région, de Marseille, de Seine et Marne, d'Allemagne, de Belgique et...Shanghai. C'est avec émotion que nous avons enregistré la demande d'un petit neveu de l'Abbé Moreau, curé de Turny au début du 20^e siècle et gravé sur



106 tuiles, le nom de celui qui a partagé de très nombreuses années les joies et les peines des habitants de Turny leur apportant tout le réconfort possible. Un autre grand moment est la commande au nom de Marguerite Sallot-Montacher, fille du seigneur des Varennes (1869-1957) née au château du même nom, par un petit-fils et une petite-fille... commande suivie de celle d'un arrière-petit-fils résidant actuellement dans l'Yonne. A travers eux, l'histoire de Turny nous fait un signe...et nous encourage.

Ce lien voulu entre les générations des 16^e et 21^e siècles témoigne de notre admiration à tous pour un travail qui défie les années, et modestement en gravant nos noms, nous sommes partie prenante de cette belle entreprise.

Comme en 1518, il ne s'agit plus d'œuvrer péniblement pierres après pierres, tuiles après tuiles, mais de contribuer à leur sauvegarde pour que dans 500 ans d'autres puissent

fêter avec joie et bonheur les 1 000 ans de notre beau monument. Un livre d'or avec le nom des donateurs sera composé pour que reste une trace à l'avenir.

Un des autres moments fort de nos séances fut lorsque Lou, jolie petite fille de 6 ans a voulu écrire les noms de sa famille, toute seule, comme une grande sous l'œil attendri de sa maman et de nous tous. Ou bien encore quand un étudiant de Shanghai est revenu vers nous : « J'ai téléphoné à maman, elle veut que je grave aussi une tuile à son nom ! » L'aventure continue, et nous réservera de nouvelles surprises...n'en doutons pas.

Nous proposons également de jolis magnets souvenirs des 500 ans de Saint Mammès, édités pour la circonstance, et uniques (3 €). Les tuiles gravées par vous ou par nous sont vendues au prix de : 8 € pièce, 30 € les 4 , 60 € les 8, ... 98 € les 13...(sommes déductibles de l'impôt sur le revenu). Les membres de l'association sont à votre disposition pour tous renseignements.

Rendez-vous aux festivités du 14 juillet pour la buvette et les enveloppes toutes gagnantes.

A bientôt donc et bon été.

La présidente,
Gisèle Corgeron





Vie associative

ASSOCIATION SPORTIVE

C'est une année bien remplie qui s'achève pour notre association.

40 adhérents ont fréquenté nos deux cours : 23 à la gym le mardi soir de 20h à 21h et 19 au yoga le jeudi soir de 18h30 à 19h30 (c'est vrai, si on additionne, ça ne tombe pas juste mais c'est parce qu'il y a des courageuses qui vont aux 2 !). Nos cours se terminent fin juin et reprennent la semaine de la rentrée scolaire à la salle des fêtes de

Turny. Nous vous y attendons.

En marge des cours, notre association a pris l'initiative de quelques activités sur la commune.

En décembre, sur proposition d'Ensemble Pour les Ecoles de Turny qui l'organisait jusque-là, nous avons repris la **vente des sapins de Noël**. Cela semblait correspondre à une attente ; d'ailleurs nous avons vendu une bonne quarantaine de sapins. Nous reconduirons cette opération en décembre prochain.

Le dimanche 4 février, ce sont presque 80 personnes qui sont venues pour passer un moment convivial lors de l'**après-midi Jeux de société** que nous organisons à la salle des fêtes. De la plus jeune, qui avait 2 ans, aux plus âgés qui en avaient autour de 90, tous ont pu se distraire avec des jeux



Après-midi Jeux de société le 4 février 2018

classiques prêtés par nos adhérents mais aussi avec des jeux moins connus, mis gracieusement à notre disposition par le magasin *Cartes sur table* à Auxerre. Boissons, crêpes et gâteaux préparés par nos adhérents ont été proposés à la vente. De nombreux parents nous ont fait part de leur satisfaction de pouvoir participer à une activité familiale avec leurs enfants en cette période hivernale. C'est sûr, nous recommencerons l'année prochaine ! Enfin, le dimanche 3 Juin dernier, notre association a organisé une **randonnée pour tous**. 2 boucles étaient proposées de 8 ou 13 km qui nous ont menés sur les hauteurs de Venizy. Comme le soleil était de la partie, nous avons pu nous régaler des beaux paysages de notre région. 44 personnes ont participé à cette randonnée se répartissant équitablement entre les 2 distances. Un point ravitaillement était installé sur le parcours. Devant le succès de ce premier essai, nous envisageons d'organiser une nouvelle randonnée au printemps prochain. Inscriptions et café d'accueil au départ de la Salle des Fêtes de Turny.



Randonnée pour tous le 3 juin 2018

Nous vous souhaitons de passer un bel été et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée de Septembre !

Renseignements cours et activités 03 86 35 21 47

Le Bureau de l'Association Sportive de Turny

TURNY DANSE



Turny Danse à la Fête patronale 2018

A l'occasion de la fête patronale du 27 mai *Turny Danse* est sortie de son sommeil. Après un an d'absence c'est avec un grand plaisir que les danseuses ont évolué sur plusieurs chorégraphies.

Je profite de ce bulletin pour vous annoncer le grand retour de *Turny Danse* dès la rentrée, avec un projet de gala époustouflant et l'envie de porter les couleurs de Turny au-delà du département de l'Yonne. Rendez-vous à l'assemblée générale qui aura lieu le **samedi 15 septembre 2018 à 11h15** à la petite salle des associations de Turny.

Pour tous renseignements, inscriptions et contact 03 86 35 09 07

**La Présidente
Florence de Pinho**





Multi Accueil

POMME D'API

Accueil régulier ou occasionnel des enfants de 0 à 6 ans

L'accueil

- 25 places
- Accueil régulier, occasionnel ou d'urgence,
- De 7h00 à 18h30, du lundi au vendredi,
- Un mode de garde sérieux et sécurisé,
- Une cuisine « fait maison »,
- Deux lieux de vie,
- Un grand jardin arboré et aménagé de jeux extérieurs et balançoires

Les activités

L'équipe de professionnelles de Pomme d'Api propose des activités diversifiées aux enfants afin de favoriser leur autonomie et les apprentissages tout en respectant le rythme de chacun. N'hésitez pas à vous renseigner !

Les tarifs

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial transmis par la CAF (ou MSA).
Un contrat d'accueil est établi entre les parents et la structure, indiquant les jours et horaires de présence de l'enfant.
La structure accepte les CESU.
Les communes de Chailley, Lasson, Sormery, Turny et Venizy ont signé une convention avec Pomme d'Api. Les enfants de ces communes sont prioritaires.

La structure Multi Accueil POMME D'API est gérée par une Association loi 1901.
Les parents sont les bienvenus pour participer à la vie de la structure et peuvent se proposer pour faire partie du Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale annuelle.

.....

**Pour toute demande de renseignement ou d'inscription,
vous pouvez contacter Aude Brunet, Directrice du Multi Accueil Pomme D'Api**
03 86 56 20 78
12bis rue des Eaux Bues 89770 CHAILLEY
pomme.dapi@orange.fr



Elodie Prunier
26, av Joséphine Normand
Route de Saint Florentin
89210 Brienon-Sur-Armançon

*Du mardi au jeudi : 9h - 12h / 14h - 19h
Vendredi 9h / 19h - Samedi 9h / 18h*

Tél : 03 86 43 84 34
Contact@visiris.fr - www.visiris.fr



Ent. GÉNÉRALE DE BÂTIMENT
Rénovation et Neuf

**Maçonnerie • Couverture • Ravalements
Aménagements Intérieurs et extérieurs**

03 86 43 48 66 - 89570 NEUVY-SAUTOUR
ramillon.lxavier@orange.fr



Turny et alentours

10 juillet	Chéu	Festival en Othe Concert Philippe Ménard 21h Salle des fêtes
11 juillet	Turny	Ma langue au chat, énigmes 6-11 ans 14h30 RV dans l'église
12 juillet	Vergigny	Balade <i>A pas contés</i> 10 h place de l'église
13 juillet	Turny	Défilé aux lampions 22h Salle des fêtes Feu d'artifice 23h Terrain des Maraux
14 juillet	Turny	Repas républicain tiré du sac – Après-midi jeux Salle des fêtes
15 juillet	Turny	Visite guidée de l'église 15h
16 juillet	Turny	Festival en Othe Concert Winston Band 21h salle des fêtes
17 juillet	St Flo	Festi'Coccinelle 10h-17h Jardin de l'Octroi
18 juillet	St Flo	Yonne Tour Sport - Port et jardin de l'Octroi
22 juillet	Turny	Balade contée par Elisa Lamouret 15h Place de la Mairie
23 juillet	St Flo	Balade & Vous... re-découvrir St Flo 17h Office de Tourisme
3 août	Jaulges	Bistrots nomades 19h
5 août	Turny	Balade contée par Elisa Lamouret 15h Place de la Mairie
9 août	Germigny	Balade <i>A pas contés</i> 10 h place de l'église
12 août	Turny	Visite guidée de l'église 15h
16 août	Beugnon	Balade <i>A pas contés</i> 10 h place de l'église
17 août	Vergigny	Bistrots nomades 19h
20 août	St Flo	Balade & Vous... re-découvrir St Flo 17h Office de Tourisme
22 août	Neuvy-S.	Ma langue au chat, énigmes 6-11 ans 14h30-16h30 RV église
24 août	Chailley	Bistrots nomades 19h
25 août	Turny	Fête Renaissance 500 ans de l'église Saint Mammès
26 août	Turny	Fête Renaissance
30 août	Venizy	Balade <i>A pas contés</i> 10 h place de l'église
8 sept.	Turny	Conférence Saints et saintes de l'église de Turny Patrice Walhen 15h salle des fêtes
15 sept.	Turny	Journées du patrimoine
16 sept.	Turny	Concert Chorale Saint Loup 15h Eglise St Mammès

Certaines de ces activités sont payantes... Se renseigner auprès de l'Office de Tourisme Serein Armançe



Entre Pays d'Othe et Vallée d'Armançe